

Annexe 8 : TDR d'audit d'achèvement de la mise en œuvre des PAR

Table des matières

1.	Contexte	2
2.	Objectif de l'Audit	2
3.	Portée de l'Audit	2
4.	Méthodologie	2
5.	Équipe d'Audit	3
6.	Livrables	3
7.	Durée de l'Audit.....	3
8.	Conclusion.....	3

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre des Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) et conformément aux contrats de concession établis par Scanning Systems avec ses partenaires pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction des PCJ, un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) a été élaboré et mis en œuvre. Ce plan vise à gérer les impacts sociaux liés à la réinstallation des populations affectées.

Afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience de ce plan, un audit d'achèvement sera réalisé. Cet audit permettra de vérifier la conformité et l'efficacité des actions menées, tout en identifiant les leçons tirées de cette expérience ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour de futurs projets.

2. Objectif de l'Audit

L'audit a pour but de :

- Évaluer l'achèvement des activités prévues dans le Plan d'Action de Réinstallation.
- Analyser l'efficacité des mesures mises en place pour compenser les impacts sur les populations affectées.
- Identifier les forces et faiblesses du processus de mise en œuvre du PAR.
- Formuler des recommandations pour de futures initiatives de réinstallation.

3. Portée de l'Audit

L'audit couvrira les aspects suivants :

- Le respect des normes et réglementations nationales et internationales en matière de réinstallation.
- La satisfaction des bénéficiaires concernant les compensations et les relogements.
- L'impact socio-économique de la réinstallation sur les populations affectées.
- L'exécution budgétaire du Plan d'Action de Réinstallation.
- L'évaluation des mécanismes de suivi et d'évaluation mis en place.

4. Méthodologie

Collecte de données :

- Analyse documentaire (rapports du PAR, contrats, évaluations antérieures, etc.).
- Enquêtes et interviews avec les parties prenantes (populations affectées, autorités locales, ONG, etc.).
- Visites de terrain pour évaluer les infrastructures mises en place.

Analyse :

- Comparaison des réalisations avec les objectifs initiaux du PAR.
- Identification des écarts et des causes sous-jacentes.

Reporting :

- Rédaction d'un rapport d'audit détaillant les résultats et conclusions.
- Présentation des recommandations pour l'amélioration future des processus.

5. Équipe d'Audit

L'équipe sera composée de :

- Un chef d'audit avec une expérience en gestion de projet et réinstallation.
- Des experts en sociologie et anthropologie pour l'analyse sociale.
- Un expert en finance pour examiner l'exécution budgétaire.

6. Livrables

- Un rapport d'audit complet comprenant :
- Résumé exécutif.
- Méthodologie.
- Résultats et analyses.
- Conclusions et recommandations.
- Une présentation des résultats aux parties prenantes.

7. Durée de l'Audit

L'audit se déroulera sur une période de [nombre] semaines, réparties comme suit :

- Phase préparatoire : [nombre] semaines.
- Collecte de données : [nombre] semaines.
- Analyse et rédaction du rapport : [nombre] semaines.
- Restitution des résultats : [nombre] jours.

8. Conclusion

Cet audit d'achèvement vise à garantir que toutes les mesures de réinstallation ont été réalisées de manière adéquate, tout en tenant compte des besoins et attentes des communautés affectées. Les résultats permettront d'orienter les futures interventions en matière de réinstallation dans le cadre des projets similaires.